



## Problèmes d' héritage avec Usufruit

Par **Fantomas**, le **26/06/2013** à **16:17**

bonjour ,ma femme vient d'hériter de son père ,mais la femme de son père ( sa belle mère donc) a l'usufruit .

Nous sommes surendettés et la banque de France demande une liquidation avec la vente de nos biens ,le problème c'est que nous avons aucun bien mis à part la maison que a hériter ma femme de son père en multi division car elle as deux demi-frères dons l'un es le fils de sa belle mère .

Ma question es ,a tant le droit de vendre le maison pour effacer nos dettes comme le suggère la banque de France merci pour vos réponses .

cdt

Par **janus2fr**, le **26/06/2013** à **17:07**

Bonjour,

La vente n'est possible que si tous les indivisaires et usufruitiers sont d'accord.

En revanche, peut-être que d'autres indivisaires seraient intéressés par la cession des parts de votre femme.

Par **Fantomas**, le **26/06/2013** à **19:22**

merci pour votre réponse .